



Genève, le 19 octobre 2023
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département du territoire

Bilan de l'hiver 2022-2023: des économies d'énergie substantielles réalisées en baissant la température intérieure

L'hiver dernier, le Conseil d'Etat avait confié, sur recommandation de la Task Force énergie, un mandat à l'Université de Genève sur le suivi et la quantification des économies réalisées.

Le rapport de l'Université montre que la mobilisation collective a payé: des économies d'énergie conséquentes ont été réalisées par rapport à la même période de l'année précédente. Déduction faite de l'effet météo lié à des températures globalement clémentes pour l'hiver 2022/2023, ce sont 143 GWh de gaz et 40 GWh d'électricité qui ont été économisés, soit respectivement 6% et 3% de la consommation du canton. Si ces économies sont en deçà des objectifs qui avaient été fixés par la Confédération, 15% pour le gaz et 10% pour l'électricité, elles restent significatives. En comparaison, le programme eco21 des SIG, reconnu comme pionnier au niveau suisse, génère en moyenne 0,7% d'économie d'électricité par an.

Pour le gaz, 90% de l'économie est liée à la baisse des températures de chauffage dans les bâtiments (bureaux et logements). Le succès de cette mesure, qui a été particulièrement bien suivie, représente une première étape vers une éventuelle standardisation de 20° dans les pièces principales de travail et d'habitation. Pour l'électricité, le rapport n'établit pas de lien direct entre la baisse de consommation et une mesure particulière. C'est bien le suivi de l'ensemble des recommandations par un large public qui a permis cette économie substantielle.

L'étude de l'Université montre également, tant pour le gaz que pour l'électricité, les très bons résultats obtenus par plusieurs branches économiques, comme les commerces, les banques et assurances ainsi que par les communes et l'administration cantonale.

Ces résultats nous encouragent à poursuivre dans la même voie pour l'hiver à venir. Le risque de pénurie d'énergie demeure et ne doit pas être négligé. Le Conseil fédéral a d'ailleurs décidé, le 22 septembre dernier, de reconduire l'objectif d'économie de gaz de 15% pour l'hiver 2023-2024. Economiser l'énergie permet également de réduire les factures pour les entreprises et les ménages, dans un contexte de tarifs élevés et d'inflation.

Pour rappel, le Conseil d'Etat a décidé le 18 octobre dernier de renouveler les efforts d'économie sur son parc bâti et d'encourager les autres acteurs privés et publics à faire de même. La parution d'un bulletin mensuel de suivi de l'énergie consommée à Genève est par

ailleurs reconduite pour cette année. Il sera publié sur le site actionsenergie.ge.ch.

Pour toute info complémentaire: Mme Pauline de Salis-Soglio, secrétaire générale adjointe, DT, T. 076 304 20 66.